

Questions orales

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'EXTRACTION DU NICKEL DES FONDS MARINS—LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS À LA MISE AU POINT D'UNE STRATÉGIE POUR LES NÉGOCIATIONS—LA POSITION PRISE PAR L'INCO

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les Canadiens des régions productrices de nickel, dont entre autres la région du bassin de Sudbury, se préoccupent au plus haut point des effets possibles qu'aura l'extraction du nickel des fonds marins sur ce secteur d'activité. Par conséquent, le ministre pourrait-il aviser la Chambre que les représentants des travailleurs seront invités à participer à la mise au point de toute stratégie ou négociation entre le Canada, les États-Unis, et les autres pays producteurs de nickel et peut-il rassurer les gens de ces régions sur ce point?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est important de souligner que la proposition qui est issue de la Conférence sur le droit de la mer n'a même pas encore été discutée par le comité de qui relève l'administration internationale des fonds marins, et qu'il est donc encore moins question de négociations. Comme je l'ai déjà dit, le Canada estime que cette proposition est tout à fait inacceptable. La délégation à la Conférence sur le droit de la mer a toute autorité pour faire participer aux discussions les représentants de l'industrie et des syndicats particulièrement en ce qui concerne les pêcheries, et je suis sûr qu'il pourra en être de même à l'égard de l'extraction du minerai.

M. Rodriguez: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'espère que le ministre invitera des représentants des mineurs à participer à ces discussions. Vu que la société International Nickel Company est le principal producteur de nickel au Canada et étant donné l'importance du nickel dans l'économie canadienne, compte tenu du fait que l'INCO, dit-on, fera partie du consortium qui compte extraire du nickel des fonds marins, le ministre pourrait-il nous dire si l'INCO, et plus particulièrement sa filiale canadienne, a appuyé la proposition des États-Unis? Peut-il informer la Chambre si l'INCO favorisera la position du gouvernement plutôt que les intérêts de sa société mère?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne puis confirmer aucun des points qu'a soulevés le député, mais je me renseignerai à leur sujet.

* * *

LES SITES GÉOGRAPHIQUES

LA POSSIBILITÉ D'UN RETOUR À L'ANCIENNE DÉSIGNATION DE CASTLE DANS LE CAS DU MONT EISENHOWER—LE POINT DE VUE GOUVERNEMENTAL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle porte sur un problème d'importance nationale qui touche directement nos liens d'amitié avec les États-Unis. En 1946, le très honorable Mackenzie King a baptisé le Mont Castle, en Colombie-Britannique, Mont Eisenhower en reconnaissance des inestimables services rendus par le général Dwight Eisenhower à titre de Commandant suprême des Forces alliées pendant la guerre. Depuis une quinzaine de jours, on annonce dans les journaux que ce nom doit être modifié, que l'on va supprimer Eisenhower pour le rempla-

[M. Trudeau.]

cer de nouveau par Castle. J'aimerais demander au ministre de me faire connaître la position du gouvernement à cet égard, car j'estime que ce changement de nom ne saurait que froisser les sentiments de nos anciens combattants qui respectaient Eisenhower de la même façon que lui-même les respectait ainsi que le Canada?

Des voix: Bravo!

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois que la désignation de Mont Eisenhower a obtenu l'appui de la majorité des Canadiens. Nombre d'entre eux, et notamment nombre de députés à la Chambre, se sont distingués pendant la guerre en combattant sous les ordres du Commandant suprême des Forces alliées. On m'a signalé que de temps à autre, des personnes qui habitent près de cet endroit ont demandé que la montagne reprenne son ancien nom. Personnellement, je crois qu'il serait regrettable que le nom du général Eisenhower ne soit pas associé à celui de cette montagne. Je puis assurer au très honorable représentant qu'aucune décision n'a été prise pour en revenir à l'ancien nom, Mont Castle.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je suis satisfait de la réponse que vient de me donner un militaire de distinction qui a combattu sous les ordres du général Eisenhower durant la dernière guerre. Je tiens toutefois à lui signaler que la commission responsable de la désignation des lieux géographiques au Canada a annoncé que cette modification avait été apportée et qu'elle entrerait en vigueur sous peu, parce qu'elle avait obtenu l'approbation du gouvernement du Canada. Quelles que soient les recommandations de cette commission, le ministre peut-il me garantir que ce nom ne sera pas modifié, ce qui n'aurait pour seul effet que de mécontenter ceux qui ont fait la guerre, comme lui, ainsi que l'ensemble des Américains, à l'occasion de leur bicentenaire?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au très honorable représentant que le cabinet n'a pas été saisi d'une telle recommandation et que celle-ci n'a donc pas reçu l'approbation du gouvernement du Canada.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA POSSIBILITÉ D'ENTRETIENS ENTRE LE GÉNÉRAL DARE, LE COLONEL BOURNE ET LE PREMIER MINISTRE AU SUJET DE L'ENQUÊTE RELATIVE À LA DIVULGATION DU CONTENU D'UNE LETTRE

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. J'aimerais savoir s'il a eu des entretiens avec le général Dare ou le colonel Bourne mercredi ou jeudi dernier, ou avec les deux, et si au cours de ces discussions, ils ont parlé de la lettre Dare-Bourne qui a fait l'objet d'une fuite? Dans l'affirmative, le général Dare ou le colonel Bourne ou tout agent ou représentant de la Gendarmerie royale a-t-il informé le premier ministre des mesures envisagées pour découvrir comment la fuite avait eu lieu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu d'entretien avec l'un ou l'autre de ces messieurs. Les manchettes des journaux qui ont dit que j'avais mandé le général Dare étaient absolument fausses et sans aucun fondement. Je n'ai pas parlé au général Dare depuis des mois.